



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 avril 2000

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 Avril 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 2000

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités
économiques des ORS pour l'implantation de la société REVIMEX**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Gérard GAUDUCHON,
M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles
FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M.
Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Hervé LAMPIN,
M. Claude VITELLINI, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert
PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

Secrétaire de séance : Isabelle ANELONE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
M. Alain BAUDIN donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.
Mme Marie-Josèphe SOULISSE donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

M. Frédéric ROUILLE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M.
Jacques VANDIER

DELIBERATION D200235

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 avril 2000

Développement Economique

**Vente d'une parcelle de terrain dans le lotissement d'activités
économiques des ORS pour l'implantation de la société
REVIMEX**

Monsieur Jean-Claude ALAZARD, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

La société REVIMEX qui compte actuellement 9 salariés, est installée 373, avenue de Paris en location dans un bâtiment appartenant à la Ville de NIORT. Elle souhaite s'implanter dans ses propres locaux afin de rationaliser son fonctionnement et assurer son développement. La société Immobilière d'Investissement Parisienne, 25, rue de Clichy 75003 PARIS, société foncière du groupe REXEL dont fait partie REVIMEX est chargée de réaliser l'opération.

Il est proposé de lui céder une parcelle de terrain de 3 000 m² environ dans le lotissement d'activités économiques des ORS, rue du Vigneau de Souché, afin d'y édifier dans le courant de l'année 2000 un bâtiment de vente et de stockage d'une surface de 1 000 m² environ.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- céder à la Société SIIP une parcelle de terrain de 3 000 m² environ située rue du Vigneau de Souché dans le lotissement d'activités des ORS afin d'y édifier un bâtiment de 1 000 m² pour y installer la société REVIMEX ;
- vu l'avis des Domaines, de fixer le prix de vente du terrain à 40 F H.T. le m², prix payable à la signature de l'acte authentique et auquel il conviendra d'ajouter la T.V.A. au taux en vigueur ;
- préciser que les frais de géomètre, de notaire et de raccordement aux différents réseaux seront à la charge de l'acquéreur ;
- autoriser Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir ;
- d'affecter la recette résultant de la vente au budget principal de la Ville de NIORT.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Jean-Claude ALAZARD

[Ordre du jour](#)